
**Information et documentation —
Répertoire des éléments de données
bibliographiques —**

Partie 5:
**Éléments de données pour l'échange de
catalogues et de métadonnées**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

*Information and documentation — Bibliographic data element
directory —*

ISO 8459-5:2002
Part 5: Data elements for the exchange of cataloguing and metadata
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c83312-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8459-5:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002>

© ISO 2002

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2004

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Répertoire	3
5 Index	39
6 Présentation structurée des éléments de données	54
7 Matrice des messages de l'application de catalogage	63
Annexe A (normative) Choix des valeurs d'éléments de données	86
Annexe B (informative) Exemples d'utilisation de la présente partie de l'ISO 8459	91
Annexe C (informative) Relation entre les cinq parties de l'ISO 8459	93
Bibliographie	98

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

ISO 8459-5:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 8459-5 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 4, *Applications informatiques en information et documentation*.

L'ISO 8459 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Information et documentation — Répertoire des éléments de données bibliographiques*.

- *Partie 1: Applications au prêt-inter*
- *Partie 2: Applications aux acquisitions*
- *Partie 3: Applications à la recherche documentaire*
- *Partie 4: Applications à la circulation*
- *Partie 5: Éléments de données pour l'échange de catalogues et de métadonnées*

L'Annexe A fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO 8459. Les Annexes B et C sont données uniquement à titre d'information.

Introduction

Les échanges de données servent à initialiser ou à poursuivre une procédure. La transmission des données nécessaires au déroulement d'une procédure exige que les différents éléments de données des messages échangés soient parfaitement compréhensibles dans les procédures engagées. La présente partie de l'ISO 8459 décrit, sous forme de répertoire, les éléments de données utilisés dans les procédures de catalogage.

Les éléments de données que peut comporter une transaction de catalogage sont présentés de quatre façons:

- a) un répertoire des éléments de données (voir Article 4) avec des valeurs de codes et la description des messages (voir A.2) et des qualificatifs date/heure (voir A.3);
- b) un index (voir Article 5) englobant les noms, les mots-clés et les synonymes des éléments de données et des valeurs des éléments de données, y compris les noms attribués aux messages (voir Annexe A);
- c) une présentation structurée des éléments de données (voir Article 6) qui regroupe les éléments de données semblables de façon hiérarchique;
- d) un tableau (voir Article 7) montrant les éléments de données qui se rattachent à des messages spécifiques de catalogage.

La présente partie de l'ISO 8459 est le cinquième maillon d'une série qui constitue le répertoire complet des éléments de données destinés à un usage bibliographique. La présente partie de l'ISO 8459 concerne principalement les nouveaux systèmes de catalogage pour l'échange des messages de catalogage entre différents systèmes et pour l'échange de données entre client et serveur dans l'architecture client/serveur.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8459-5:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002>

Information et documentation — Répertoire des éléments de données bibliographiques —

Partie 5: Éléments de données pour l'échange de catalogues et de métadonnées

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8459 prescrit et décrit les éléments de données nécessaires à l'échange de données entre systèmes de catalogage (c'est-à-dire de terminal à ordinateur ou d'ordinateur à ordinateur). Elle identifie également les messages et leurs éléments de données utilisés dans les systèmes de catalogage.

Elle s'applique aussi bien aux transactions de catalogage en ligne qu'à celles en différé.

L'Annexe B donne des exemples d'utilisation de la présente partie de l'ISO 8459.

La structuration des éléments de données en messages dépasse le domaine d'application de la présente partie de l'ISO 8459.

[ISO 8459-5:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002)

2 Références normatives [0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002)

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 8459. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de l'ISO 8459 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 639-2:1998, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 2: Code alpha-3*

ISO 2709:1996, *Information et documentation — Format pour l'échange d'information*

ISO 3166-1:1997, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1: Codes pays*

ISO/CEI 7498-3:1997, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) — Modèle de référence de base — Partie 3: Dénomination et adressage*

ISO 8601:2000, *Éléments de données et formats d'échange — Échange d'information — Représentation de la date et de l'heure*

ISO 10324:1997, *Information et documentation — États de collection — Niveau succinct*

ISO 23950:1998, *Information et documentation — Recherche d'information (Z39.50) — Définition du service de l'application et spécification du protocole*

UCP, Union Catalogue Profile. International Registered Profile (à utiliser avec l'ISO 23950)
<http://www.nla.gov.au/UCP>

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

- 3.1 notice d'autorité**
enregistrement dans un système de catalogage qui décrit, analyse et contrôle les formes autorisées d'un nom, d'un sujet, d'une collection ou d'une autre vedette
- 3.2 entité bibliographique**
unité ou ensemble d'unités bibliographiques, sur tout support, périodique ou non, publié ou traité comme une entité et qui forme la base d'une description bibliographique unique
- 3.3 notice bibliographique**
enregistrement dans un système de catalogage qui décrit, analyse et contrôle une entité bibliographique
- 3.4 chaîne de caractères**
combinaison arbitraire de lettres, de chiffres, de signes de ponctuation ou d'autres caractères spéciaux
- 3.5 enregistrement de catalogage**
enregistrement dans un système de catalogage qui décrit, analyse et contrôle les données bibliographiques ou d'autorité, ou les données locales
- 3.6 catalogage**
processus de traitement d'un enregistrement dans un système de catalogage en vue de son insertion dans un ou plusieurs catalogues ou index, qui décrit une entité et permet d'y accéder
- 3.7 exemplaire**
représentation physique ou pièce d'une entité bibliographique
- 3.8 élément de données**
unité de base d'information identifiable et définissable, identifiée par un nom d'élément de données symbolisé par une étiquette en tant qu'identificateur et qui comporte une ou plusieurs valeurs exprimant un fait ou des faits particuliers
- 3.9 répertoire d'éléments de données**
liste d'éléments de données avec, au besoin, une indication de leurs valeurs
- 3.10 groupe d'éléments de données**
ensemble d'éléments de données connexes
- 3.11 nom d'un groupe d'éléments de données**
un ou plusieurs mots servant à identifier un groupe d'éléments de données
- 3.12 nom d'un élément de données**
un ou plusieurs mots servant à identifier un élément de données

3.13**valeur d'un élément de données**

fait exprimé sous forme de codes, de chiffres ou de mots et correspondant à la description ou à la représentation d'un élément de données

3.14**notice de données locales**

enregistrement dans un système de catalogage qui décrit, analyse et contrôle les données locales associées à une notice bibliographique

3.15**mention de localisation**

enregistrement des localisations d'une entité bibliographique et, facultativement, des parties de cette entité conservées à un endroit

3.16**message**

combinaison structurée d'éléments de données dans le cadre d'une transaction de catalogage

3.17**métadonnée**

donnée incorporée ou liée à une entité, qui la décrit et permet d'y accéder

3.18**enregistrement**

groupe de données généralement traité comme un tout

3.19**représentation**

façon d'exprimer une valeur particulière d'un élément de données à l'aide d'un ou de plusieurs chiffre(s), lettre(s) ou caractères spéciaux

3.20**livraison d'une publication en série**

unité d'une entité bibliographique qui est publiée en parties successives à intervalles réguliers ou irréguliers et qui n'a pas de fin programmée

3.21**étiquette**

identificateur qui remplace le nom d'un élément de données ou le nom d'un groupe d'éléments de données

NOTE Dans la présente partie de l'ISO 8459, un nombre de quatre chiffres.

3.22**transaction**

création ou modification d'un message nécessaire au catalogage d'un document ou de ses données locales

4 Répertoire

Le répertoire indique le nom et la définition des éléments de données et des groupes d'éléments de données utilisés dans les transactions de catalogage. Les données relatives à chaque élément de données ou groupe d'éléments de données sont présentées en quatre colonnes distinctes avec les intitulés des étiquettes, nom, description et représentation. Une «étiquette» est utilisée pour identifier un élément de données aussi bien qu'un groupe. «Nom» veut dire «nom d'un élément de données» ou «nom d'un groupe d'éléments de données». Le nom d'un groupe d'éléments de données est imprimé en caractères gras pour le distinguer des noms d'éléments de données. La «description» comprend une définition pour chaque groupe ou élément de données, suivie, le cas échéant, d'une liste d'étiquettes correspondantes qui composent le groupe. La colonne «représentation et remarques» comprend des textes explicatifs sur les conventions et/ou normes utilisées pour décrire les valeurs applicables aux éléments ou aux groupes d'éléments de données, ainsi que des échantillons de valeurs, le cas échéant.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
0001	Identification du message	Information servant à identifier un message donné. Identificateur du groupe pour les éléments de données 0002-0004.	
0002	Nom du message	Expression ou code identifiant la fonction d'un message.	Voir A.2.
0003	Date	Année, mois, et jour de l'exécution d'une transaction, de l'envoi ou de la réception d'un message ou d'un autre événement.	Utilisé également avec Qualificatif de date/heure (9005). Voir A.3 au sujet des qualificatifs pouvant être utilisés. Voir l'ISO 8601.
0004	Timbre dateur	Heure d'envoi d'une transaction, d'envoi ou de réception d'un message ou d'un autre événement.	Sert dans les systèmes automatisés à indiquer exactement heure, minute, seconde et la partie d'une seconde d'une transaction. Utilisé conjointement avec A.3. Voir l'ISO 8601
0010	Numéro de transaction	Code ou numéro attribué à un document ou à un message échangé lors d'une transaction.	Ce numéro est attribué par l'organisme responsable de la création du type spécifique de document ou de message (par exemple insertion d'un enregistrement, remplacement d'un élément).
0011	Indicateur d'achèvement de transaction	Code qui indique si oui ou non une transaction a été menée à bien.	Valeurs possibles: 0 = transaction non réussie 1 = transaction réussie
0020	Groupe d'informations complémentaires sur la transaction	Groupe d'éléments de données qui peut être joint à une transaction pour fournir des informations complémentaires. Identificateur du groupe pour les éléments de données 0021-0022.	
0021	Information complémentaire sur la transaction	Code ou expression qui identifie la nature du contenu de l'information complémentaire sur la transaction.	Exemples: envoyée par la cible: — information non liée à la transaction, telle que la disponibilité du système — instruction sur des restrictions de sécurité envoyée par l'origine: — instruction de rapport

ITeH STANDARD PREVIEW
 standards.iteh.ai
 ISO 8459-5:2002
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d009-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002>

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
0022	Instruction pour passer outre	Code, défini pour usage interne par un système, indiquant les actions permises en réponse à un message donné ou à une partie de message.	À utiliser en liaison avec Information complémentaire sur la transaction (0021) et Nature de l'erreur de transaction (0025). Valeurs possibles: 0 = possibilité de passer outre 1 = possibilité de passer outre avec mot de passe 2 = possibilité de passer outre avec habilitation 3 = impossibilité de passer outre 4 = déclaration non requise: information seulement
0025	Nature de l'erreur de transaction	Code ou expression normalisée envoyé par un système pour indiquer la nature d'une situation d'erreur liée à une demande de transaction.	Lié à Aide ponctuelle (9010) mais souvent plus spécifique, donnant des messages d'erreurs brefs et précis plutôt que des explications textuelles et des indications sur les procédures. Peut être utilisé en liaison avec Instruction pour passer outre (0022).
1000	Renseignements sur la session	Données servant à identifier les diverses caractéristiques d'une session donnée. Identificateur de groupe pour les éléments de données 1000-1024, 1030, 1150, 1200-1214, 1250-1254.	
1010	Identification du participant	Données identifiant un organisme impliqué dans une transaction. Identificateur de groupe pour les éléments de données 1011-1014, 1030.	
1011	Fonction du participant	Mot ou code qui précise la fonction ou le rôle joué par un participant dans une session.	Valeurs possibles: 0 = fournisseur de service 1 = fournisseur de base de données 2 = intermédiaire, passerelle 3 = opérateur
1012	Mot de passe	Code utilisé par un système pour authentifier l'identité d'un individu ou d'une procédure informatique qui demande ou utilise une fonction ou un service du système.	Ce code peut être revu périodiquement pour garantir sa sécurité. Un mot de passe est fourni habituellement par l'utilisateur en début de session, mais il peut également être exigé à tout instant de la session.
1013	Version du mot de passe	Code ou expression utilisé pour identifier le ou les mot(s) de passe antérieur(s) et actuel(s).	Élément de données utilisé en liaison avec Identificateur de l'organisme (1036) et Identificateur d'un utilisateur de réseau de télécommunications (1074).

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
1014	Type de mot de passe	Code ou expression utilisé pour indiquer les services particuliers auxquels le détenteur du mot de passe a droit.	<p>Cet élément de données est utilisé par le système pour permettre de multiples niveaux d'authentification.</p> <p>Valeurs possibles: 0 = connexion au système 1 = connexion à une base de données 2 = accès en lecture 3 = accès en écriture 4 = droits d'effacement 5 = instructions de sortie</p> <p>Niveau de sécurité (1254) est utilisé pour le contrôle d'accès aux informations confidentielles. Lié à Droits d'accès (1250), qui fournit diverses précisions relatives à un type de droit. 1014 spécifie le type de droit.</p>
1015	Identificateur de session	Code ou numéro utilisé pour identifier une période spécifique d'interaction entre un utilisateur et un système informatique.	<p>Une session couvre habituellement toutes les transactions entre l'utilisateur et le système depuis la connexion jusqu'à la déconnexion. Les sessions peuvent être interrompues prématurément par des événements imprévus touchant les systèmes ou le réseau de télécommunications, provoquant une déconnexion forcée. Des systèmes perfectionnés permettent de suspendre et de reprendre des sessions ou de changer d'application au cours d'une session.</p>
1016	Identificateur de sous-session	Code ou numéro utilisé pour identifier une période d'interaction avec un service particulier fourni durant une même session sur un système informatique.	
1017	Identificateur de référence	Code ou numéro attribué à une communication entre systèmes.	Ce numéro est utilisé pour examiner et vérifier que toutes les interactions des systèmes ont bien été transférées et traitées dans l'ordre.
1018	Balise de poursuite	Instruction permettant de poursuivre ou non la session, même si les limites de ressources (1020, 1021 et 1251) ont été dépassées.	<p>Valeurs possibles: 0 = continuer 1 = arrêter</p>
1019	Balise de suspension	Indication que la session a été interrompue ou non, chaque fois que les limites de ressources (1020, 1021 et 1251) ont été dépassées.	<p>Valeurs possibles: 0 = session non interrompue 1 = session interrompue</p>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8459-5:2002
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7e79addb3/iso-8459-5-2002>

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
1020	Contrainte de coût	Montant financier prédéterminé qui, en cas de dépassement, provoquera une action spécifique du système.	Les contraintes de coût sont fréquemment utilisées pour limiter, au-delà d'une durée déterminée, la consommation de ressources du système par un utilisateur.
1021	Contrainte de durée de session	Durée prédéterminée qui, en cas de dépassement, provoquera une action prédéterminée du système.	Un système termine généralement la session après une certaine durée d'utilisation ou de non-utilisation du système.
1022	Type de ressources utilisées	Valeur numérique utilisée pour indiquer le type de ressources du système qui a été utilisé durant une session ou une période de temps donnée.	<p>Les systèmes maintiennent habituellement des informations sur les ressources citées ci-dessous dans le but d'aider à la planification, à l'examen et au contrôle de ces ressources.</p> <p>Valeurs possibles: 0 = temps CPU 1 = type de connexion 4 = nombre de sessions 7 = paquets transmis 8 = mémoire 9 = transactions du terminal 10 = nombre d'accès disque 11 = nombre de bandes</p> <p>Utilisé en liaison avec Chiffrage de l'utilisation (1024).</p>
1023	Performance du système	Données collectées pour informer les gestionnaires sur la performance du système.	<p>Valeurs possibles: 0 = délai de mise en route 1 = pourcentage d'interruptions 2 = nombre de défaillances du système 3 = nombre d'interruptions du réseau de télécommunications 4 = temps de réponse moyen</p> <p>Utilisé en liaison avec Chiffrage de l'utilisation (1024).</p>
1024	Chiffrage de l'utilisation	Chiffres qui mesurent les valeurs correspondantes à Type de ressources utilisées (1022) et à Performance du système (1023).	
1030	Identification de l'organisme	Groupe d'éléments de données ou code servant à identifier un organisme participant à une session ou à une transaction. Identificateur de groupe pour les éléments de données 1031-1037, 1050-1063, 1070-1075.	

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7-79ad1b3/iso-8459-5-2002>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-0ac7-79ad1b3/iso-8459-5-2002>

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
1031	Nom de l'organisme	Mot, expression ou sigle servant à identifier un organisme ou une société commerciale. Identificateur de groupe pour les éléments de données 1032 à 1034.	
1032	Nom principal de l'organisme	Nom officiel d'un organisme, en général celui de l'entité de direction.	
1033	Nom d'une subdivision de l'organisme	Partie du nom d'un organisme qui définit une subdivision, un département ou une unité de l'organisme.	Cet élément de données peut être répété pour des subdivisions de subdivision.
1034	Nom abrégé de l'organisme	Forme courte du nom d'un organisme (1031).	
1035	Code de l'identificateur de l'organisme	Code utilisé pour identifier le système de numérotation utilisé dans l'identificateur de l'organisme.	Exemple: ISIL (ISO 15511)
1036	Identificateur de l'organisme	Numéro ou code unique utilisé pour identifier un organisme.	
1037	Logo de l'organisme	Logo, sigle ou autre moyen servant à identifier officiellement un organisme.	
1050	Adresse	Code ou expression précisant la localisation géographique ou le lieu associés à un organisme. Identificateur de groupe pour les éléments de données 1051-1063, 1070-1075.	Cet élément peut être utilisé conjointement à Identification de l'organisme (1030). Pour les adresses du réseau de télécommunications, voir 1070.
1051	Instruction pour l'adresse	Mot ou code indiquant le type de message ou de courrier envoyé lorsque plusieurs adresses sont associées à un organisme ou à une personne.	Cet élément de données est utilisé en liaison avec l'adresse (1050). Valeurs possibles: 0 = expédier à 1 = facturer à
1052	Type d'adresse	Code, mot ou expression qui précise la nature d'une adresse donnée quand plusieurs adresses sont associées à un organisme.	Valeurs possibles: 0 = adresse temporaire 1 = adresse permanente 4 = autre

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.itteh.ai)

<https://standards.itteh.ai/catalog/standards/sist/c2c833f2-d0da-44eb-8859-100000000000/iso-8459-5-2002>

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
1053	Mode d'acheminement	Code, mot ou expression indiquant le type de courrier utilisé pour l'envoi.	Valeurs possibles: 0 = service postal 1 = courrier interne au campus 2 = courrier interne 3 = autre
1054	Indicateur d'adresse à employer	Code, mot ou expression indiquant l'adresse à employer, dans une série d'adresses associées à un organisme ou à une personne.	Quand toutes les catégories de messages et de courriers sont envoyées à une seule adresse, c'est cet élément de données qui est employé pour indiquer l'adresse à utiliser parmi les différentes adresses possibles. Quand différentes catégories de messages et de courriers sont envoyées à des adresses différentes, c'est alors l'élément de données Instruction pour l'adresse (1051) qui est utilisé à la place de cet élément-ci. Valeurs possibles: 0 = adresse à employer 1 = adresse à ne pas employer 2 = non précisé
1055	Boîte postale	Numéro de casier attribué par l'administration postale.	
1056	Localisation dans un bâtiment	Code, numéro et/ou expression utilisés pour identifier une localisation à l'intérieur d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments.	Utilisé en plus de Nom de rue (1057) et de Numéro dans la rue (1058) lorsqu'une deuxième série de numérotation est nécessaire pour identifier une localisation précise. Exemples: — appartement 42 — 4 ^e étage — salle de lecture de la réserve — bibliothèque des enfants
1057	Nom de rue	Expression utilisée pour identifier la voie dans une ville, un quartier ou une zone rurale, y compris rue, route, boulevard, avenue, etc.	
1058	Numéro dans la rue	Numéro et/ou expression utilisés pour identifier la localisation d'un bâtiment le long d'une voie.	Cet élément de données peut être utilisé pour signaler les noms des bâtiments; il est utilisé conjointement à l'élément de données Localisation dans un bâtiment (1056) et Nom de rue (1057). Ces éléments de données peuvent former une seule ligne-adresse.